



La fréquentation des restaurants, bars etc... pourrait augmenter à partir du 1er janvier 2008

Rubrique : actualités - Date : mercredi 5 septembre 2007

Selon l'agence de Presse Médicale "L'interdiction totale de fumer dans les lieux publics au 1er janvier 2008 pourrait augmenter la fréquentation des restaurants, bars et discothèques, selon une enquête d'opinion de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) auprès de Français fumeurs et non fumeurs rendue publique mardi.

A six mois de l'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité, l'Inpes a interrogé par téléphone 1.104 Français âgés de 15 à 64 ans issus d'un échantillon national représentatif construit selon la méthode des quotas, entre les 20 et 28 juillet, afin d'évaluer ce que fumeurs et non fumeurs pensent de cette mesure et ses répercussions sur leur fréquentation des lieux concernés.

L'enquête d'opinion indique notamment que cette interdiction pourrait avoir des répercussions positives sur la fréquentation de ces établissements. Quelles que soient leurs habitudes tabagiques, les Français déclarent massivement qu'ils ne changeront pas leurs habitudes ou qu'ils fréquenteront davantage les lieux de convivialité.

Ainsi, trois personnes sur quatre (72%) déclarent qu'elles iront aussi souvent dans les restaurants après l'entrée en vigueur de l'interdiction et une sur cinq (19%) prévoit d'y aller plus souvent, ces proportions étant similaires pour les cafés, bars et pubs (73% et 18%).

Concernant les discothèques, quatre sondés sur cinq (82%) indiquent qu'ils ne changeront rien à leurs habitudes et 12% de l'échantillon envisagent de les fréquenter plus souvent à l'avenir, une proportion qui s'élève à 18% chez les jeunes de 15 à 24 ans.

Si les non fumeurs représentent l'essentiel de la hausse de fréquentation (24% d'entre eux déclarent qu'ils iront davantage dans les restaurants, 23% dans les cafés et près de 15% dans les discothèques), les fumeurs devraient également participer à cette tendance (9% déclarent qu'ils iront davantage dans les restaurants et cafés et 6% dans les discothèques).

LES FUMEURS FAVORABLES A 72% A L'INTERDICTION DANS LES RESTAURANTS

Par ailleurs, cette interdiction recueille, selon l'enquête de l'Inpes, un accueil favorable très large dans l'opinion, quelles que soient les pratiques tabagiques.

Une analyse détaillée par lieu de fréquentation montre que quatre personnes sur cinq (79%) sont tout à fait ou plutôt favorables à l'interdiction totale de fumer dans les restaurants, trois sur quatre (71%) dans les cafés et deux sur trois (67%) dans les discothèques, précise l'Inpes.

Ces chiffres sont également très élevés dans l'échantillon des fumeurs, souligne l'étude, avec près des trois quarts (72%) qui se déclarent tout à fait ou plutôt favorables à l'interdiction totale de fumer dans les restaurants, 53% dans

les cafés et 48% dans les discothèques.

Chez les non fumeurs, les proportions de sondés tout à fait ou plutôt favorables représentent 83% concernant les restaurants, 80% pour l'interdiction dans les cafés et 77% dans les discothèques.

L'étude indique que l'opinion des 15-24 ans est très proche de celle de l'ensemble des Français , puisque quatre jeunes sur cinq (81%) sont tout à fait ou plutôt favorables à cette interdiction dans les restaurants, près des trois quarts (70%) dans les cafés et les deux tiers (66%) dans les discothèques